

## COMPTE-RENDU RÉUNION DE TRAVAIL N° 12

### BARNEVILLE-CARTERET

---

RÉUNION DU 15 AVRIL 2013, 9H30

Personnes présentes :

*Pour la mairie :*

M. BOUSSARD – Maire

M. LOUIS DIT GUERIN – Adjoint à l’urbanisme

M. DESPLANQUES – Adjoint aux affaires économiques, finances, tourisme et culture

MME. RAGOT – Secrétaire Générale

MME. BAJORSKI –Service Urbanisme

MME. PACARY – Service Urbanisme

...

*Pour le bureau d’études PLANIS :*

M. EON – Responsable du service urbanisme

MME. FOUQUET – Chargée d’études

### Déroulement de la réunion

L’objet de la réunion était de faire un point sur les différentes procédures d’urbanisme en cours et de prévoir la poursuite de l’élaboration du PLU. Dans un deuxième temps, le bureau d’études présente des éléments d’aide à la décision concernant la concertation à mettre en place.

#### 1 - Procédures en cours :

**Modification simplifiée** : le document a été approuvé le 29 janvier. Le contrôle de légalité est passé. Le document est opposable.

**Modification** : le commissaire enquêteur rendra son rapport dans le courant de la semaine (du 15 au 19 avril 2013).

**Révision simplifiée projet tourisme** : Pas d’avancement particulier depuis le dernier point. Le bureau d’études rappelle, que sans éléments nouveaux concernant la zone humide, le projet ne pourra pas avancer. Les élus prennent note, et souhaitent effectivement relancer les services de l’Etat à ce sujet. Ils demandent au bureau d’études de leur fournir un contact à la DREAL, qui pourra les assister dans leur démarche. Le bureau d’études leur enverra par mail (mail envoyé le jour-même, avec les coordonnées de M. Frédéric GRESSELIN).

**Révision simplifiée concernant le projet d’extension portuaire** : les élus nous précisent, que le dossier du cabinet Artelia, sera finalisé dans la semaine. Cette étude, ne conclue toutefois pas de la possibilité de « déclasser » le havre des espaces remarquables. Il s’agira donc de revisiter le havre dans un projet plus global, et de définir les mesures compensatoires à mettre en place, si les élus souhaitent un aboutissement rapide du projet (Projet de passer de « 2AU » en « 1AU »)

Ils précisent que ce qui a principalement valu l'annulation partielle du PLU, était le projet de zone artisanale maritime à proximité de l'extension portuaire. Aujourd'hui, les élus ne souhaitent pas renouveler ce projet.

Pour avancer sur cette procédure, et avant de prendre une délibération, le bureau d'études conseille aux élus d'organiser une réunion avec le Conseil Général, la DREAL, la DDTM et la communauté de communes de la Côte des Isles, pour qu'ils statuent conjointement de la faisabilité du projet. Suite à cela, et selon les propositions émises, les élus pourront prendre une délibération pour le lancement de la procédure de déclaration de projet.

### **Fermes de Carteret :**

Les élus rappellent qu'ils souhaitent poursuivre la démarche, en permettant la création de nouvelles constructions sur ce secteur. Le projet de hameau nouveau intégré à l'environnement, conseillé lors de la décision du tribunal, semble aujourd'hui laisser les services de la DDTM sceptiques. Ils recommandent en effet de justifier la nécessité de procéder à la mise en place d'un projet de Hnie, et souhaitent que ce projet fasse l'objet d'une réflexion approfondie. Le bureau d'études conseille alors de partir plutôt vers un projet en extension du hameau existant, classé en zone urbaine, et en continuité de l'agglomération de Carteret.

## **2 – La concertation**

Le bureau d'études présente 4 propositions de thèmes, qui pourraient faire l'objet d'un atelier de travail avec des partenaires :

- habitat
- tourisme
- économie
- déplacements

Les élus estiment que le tourisme et les déplacements sont des thématiques transversales, et qu'elles nécessiteraient d'être intégrées aux autres points.

De plus, ils ajoutent qu'un élément important de la politique communale concerne les activités liées à la mer, qui pourraient faire l'objet d'un atelier. Enfin, ils souhaitent aussi, replacer les habitants à l'année dans une dynamique de développement, et souhaiteraient qu'un quatrième atelier aborde les questions du cadre de vie et des équipements.

Ainsi, il est convenu que le bureau d'études propose aux élus des ateliers selon les 4 thématiques suivantes :

- habitat
- économie
- activités liées à la mer
- cadre de vie et équipements

Pour chacune des thématiques, les élus devront définir des participants à inviter.

Au regard du calendrier, il est convenu que ces ateliers se dérouleront avant l'été (de fin mai à fin juin). En fonction de la décision des élus, les dates de ces ateliers seront prévus ultérieurement.

La réunion prend fin à 12h20